



12/2021

Tremblante du mouton

Encéphalopathie spongiforme transmissible des moutons et des chèvres. La période d'incubation est de plusieurs années. La maladie est toujours mortelle. Elle est également appelée scrapie.

1 Espèces touchées

Les moutons, les chèvres.

2 Agent infectieux

Prion (PrP^{sc}, isomère de la protéine prion cellulaire PrP^c résistant à la protéase). Les prions se caractérisent par une très grande résistance à la chaleur, aux rayons ultraviolets et ionisants et aux désinfectants. Ils sont sensibles aux substances fortement alcalines (eau de Javel et eau de Labarraque). L'autoclavage à 133° C et 3 bars pendant au moins 20 minutes réduit l'infectiosité de l'agent infectieux.

3 Clinique/Pathologie

L'évolution de la maladie est subaiguë à chronique-progressive et son issue est toujours fatale. Les troubles du comportement sont les suivants : anxiété, agressivité, regard fixe. On observe des troubles locomoteurs tels que trottinement des antérieurs, faiblesse de l'arrière-main et chutes soudaines. Apparaissent également des troubles de la sensibilité : de fortes démangeaisons sont caractéristiques. Suite aux frottements extrêmes qu'elles induisent, ces démangeaisons conduisent à des lésions de la toison. On remarque aussi un jeu de lèvres réflexe. Les symptômes généraux tels que perte de poids et baisse de productivité sont aussi présents. Sur le plan clinique, une infection due à l'agent responsable de la tremblante ne peut être distinguée d'une infection due à l'agent responsable de l'ESB. Ces dernières années, des formes atypiques de la tremblante, distinctes de la forme classique sur le plan neuropathologique, occupent de plus en plus le devant la scène. Dans certains pays, dont la Suisse, la prévalence de la forme atypique dépasse même nettement celle de la forme classique.

4 Répartition géographique

Mondiale, à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. La tremblante a été observée pour la première fois en Allemagne en 1732. La maladie est endémique dans certains pays, comme en Irlande, en France, en Islande, en Grèce et à Chypre. En Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, la forme classique a quasiment disparu grâce à un programme de sélection génétique. Des cas sporadiques sont enregistrés dans de nombreux autres pays. En Suisse, le premier cas a été observé en 1981.

5 Épidémiologie

La tremblante peut être transmise verticalement de la brebis à l'agneau ou de la chèvre au chevreau. Une transmission horizontale peut aussi avoir lieu. La contamination par du fourrage infecté (foin) a été observée. L'agent infectieux est éliminé avec les arrière-faix, le liquide amniotique et le lait,

contaminant ainsi l'environnement (pâturages, étables). L'agent pathogène peut déjà être excrété avant la mise bas.

6 Diagnostic

Suspicion clinique. On a recours à des tests rapides (ELISA) ; une suspicion doit être confirmée par histopathologie et immunohistochimie de coupes du cerveau ou par Western Blot. Il n'existe pas de test sérologique.

7 Diagnostics différentiels

Listériose, visna, rage, gale des moutons, nécrose du cortex cérébral, entérotoxémies, intoxications, troubles du métabolisme.

8 Prophylaxie immunitaire

Il n'existe pas de vaccin.

9 Prélèvements

Tête de l'animal (cerveau non ouvert), y compris les amygdales, à envoyer au laboratoire national de référence : NeuroCenter, Département des sciences neurologiques, Faculté Vetsuisse, Université de Berne.

10 Bases légales

Épizootie à éradiquer, art. 3, art. 175 à 178, 180 à 180c, OFE. Élimination des sous-produits animaux conformément aux dispositions de l'OSPA.

Contrôle des viandes : carcasse entière impropre à la consommation (annexe 7, ch. 1.1.2.i, OHyAb).

